

Comité des Travaux historiques et scientifiques. Mémoires lus à la Sorbonne : section d'Archéologie, séances extraordinaires des 4-6 avril 1866. 1867.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

IV. — Villate.

Tout le pays situé entre Souesmes et Neuvy-sur-Barangeon n'est qu'une lande inculte, parfaitement unie, et le village de Neuvy est situé dans un bas-fond, sur le bord du ruisseau du Barangeon. Nous eûmes promptement reconnu que le village et les environs n'offraient aucun vestige d'antiquités; il restait à demander aux traditions locales des renseignements qu'elles ne manquent guère de fournir, et nous vîmes, une fois de plus, dans cette occasion, quel véritable appui elles prêtent aux recherches archéologiques. Voici ce qui nous fut raconté par les *anciens du pays*. Nous le répétons textuellement, comme spécimen de ces sortes de légendes et pour faire juger des ressources qu'elles peuvent fournir. Elles nous transmettent, confondus ensemble, à la vérité, les souvenirs de tous les événements capitaux qui se rapportent au pays; il ne s'agit que de les y démêler.

« Neuvy avait été ville, il y avait bien longtemps, et ville considérable; mais alors elle était située plus loin : ses ruines se voient encore dans un bois placé entre les fermes de la Garanne et de Villate, à une demi-lieue du village actuel. Du temps où Neuvy était ville, le roi des Romains, faisant la guerre au roi de France, réfugié à Méhun-sur-Yèvre, ne prit Neuvy qu'après dix-huit mois de siège. La ville fut détruite et les habitants passés au fil de l'épée; ceux qui échappèrent au massacre revinrent plus tard, quand le pays fut tranquille, bâtir, sur les bords du Barangeon, quelques habitations qui furent l'origine du village actuel. La route d'Orléans, qui passait par l'ancienne ville, fut détournée pour traverser Neuvy; le bourg acquit une certaine importance; mais depuis la création de la grande route de Paris à Toulouse, par Vierzon, le pays devint désert. Il s'y tient pourtant encore tous les ans une foire considérable. »

Il est facile, on le voit, de retrouver dans ce pêle-mêle historique les principaux événements accomplis dans la contrée, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours :

1° Tenue d'une de ces assemblées commerciales qui avaient lieu sur les marches, et d'où sont venus, comme on sait, notre

mot de *marché* et tous les vocables relatifs au commerce dans lesquels se trouve le radical *merk* ou *mark*; ces assemblées, dont la première origine doit remonter ici jusqu'à l'époque gauloise, continuent de se tenir à la même place sans interruption, après tant de siècles et tant de bouleversements divers, qui ont changé complètement et l'importance de la localité et jusqu'à la physiologie du pays : nous retrouvons ici, dans les habitudes commerciales attachées aux terrains frontières, une persistance égale à celle des superstitions qui se rapportent à la consécration des anciennes marches <sup>1</sup>;

2° Invasion des Gaules par César et siège de Noviodunum confondus avec la destruction de la ville gallo-romaine par les barbares, la guerre des Anglais au xv<sup>e</sup> siècle, et la retraite de Charles VII dans le Berri;

3° Le nom de Villate, *Villata*, assemblage de plusieurs *villas*, resté à l'une des fermes qui touchent aux ruines antiques, perpétuant le souvenir d'une ville gallo-romaine;

4° Passage de la voie antique par le bois de Villate;

5° Enfin ce nom de *Neuvy*, anciennement *Neuvic* (*novus vicus*), indiquant la formation d'un *nouveau bourg*, et les deux époques de son existence parfaitement caractérisées par les noms de *Villate* et de *Neuvy*, l'un romain, l'autre du moyen âge.

Avant de nous diriger vers les ruines, nous étions déjà convaincu qu'elles se rapportaient à l'époque romaine.

En effet, à peine entré dans le taillis épais qui les couvre, nous reconnûmes qu'il enlaçait dans ses racines une multitude de débris de grandes briques, de tuiles à rebord, de pierres cubiques de petit échantillon et de vases domestiques. Arrivé au milieu du taillis, nous aperçûmes une enceinte carrée, fermée de murailles, dont quelques débris s'élevaient encore au-dessus du sol et présentaient dans leurs assises de ces cordons de grandes briques si communs dans les constructions gallo-romaines. Le revêtement de pierres de petit échantillon était complètement arraché. Tout porte à penser que c'était là ou une tour carrée d'enceinte ou

<sup>1</sup> Voyez notre mémoire de 1863.

un reste de forteresse. Un ruisseau coule à travers le taillis sur un lit formé de débris de constructions antiques, et sa source surgit en bouillonnant du milieu d'un petit pré situé dans l'enceinte même du bois de Villate. Un aqueduc souterrain, de tuyaux de terre cuite s'emboîtant les uns dans les autres, conduisait sans doute l'eau de cette source dans des bains publics; plusieurs de ces tuyaux ont été arrachés dans un autre pré, situé également dans l'enceinte du bois et qui porte le nom significatif de *pré aux Caves*. Ces tuyaux se dirigeaient vers la ferme de la Garanne, et le fermier avait vu l'issue de l'un deux dans une cave de la ferme, qui a été comblée depuis.

L'objet qui a piqué le plus notre curiosité, dans le bois de Villate, est une éminence semi-circulaire, située à l'une des rives du bois; elle a 5 à 6 mètres de hauteur et présente l'apparence d'un hémicycle de théâtre antique qui aurait été enseveli sous les terres amassées par suite de la longue végétation qui s'est établie sur ses ruines. Cette éminence étant couverte, comme le reste des ruines, par un taillis épais, il était impossible d'y entreprendre une fouille en règle en l'absence du propriétaire du terrain. Cependant quelques coups de pioche ayant amené des pierres et du mortier dans les différentes parties de l'éminence, et des fondations s'étant rencontrées dans l'alignement qu'aurait dû suivre le *proscenium*, nous avons pu jusqu'à un certain point être confirmé dans nos conjectures. Ajoutons qu'un grand nombre de pierres de petit échantillon, et de claveaux étroits, parfaitement taillés, jonchaient le sol.

Voyons maintenant si la position de ce lieu peut répondre à celle qu'indique César, et si les opinions déjà émises sur cette question peuvent se soutenir en présence des faits que nous venons de signaler.

Nous avons laissé le proconsul à la fin de sa première journée de marche, après avoir quitté Genabum, et parvenu jusqu'aux frontières des Bituriges. La position de Pierrefitte, les souvenirs d'antiquité que nous y avons recueillis, l'enceinte de Lignières, nous ont permis d'y placer le *prima castra* des légions.

Le lendemain, César reprend sa marche et arrive devant Novio-

dunum, oppidum des Bituriges, qui se trouvait sur sa route, « positum in via, » et dont il allait faire le siège, quand les habitants, instruits sans doute du sort des autres établissements gaulois que le conquérant avait attaqués, demandèrent à capituler. César avait ordonné de livrer les armes, les chevaux, et de donner des otages. Les centurions étaient entrés dans la place, suivis de quelques soldats, pour faire exécuter les conditions de la capitulation, quand les vedettes gauloises aperçurent du haut des remparts la cavalerie qui formait l'avant-garde de Vercingetorix. Le général arverne, à la nouvelle de l'approche de César, avait été encore une fois obligé d'abandonner ses projets, et il arrivait, avec une rapidité égale à celle de son ennemi, porter des secours aux Bituriges. Aussitôt les dispositions de la garnison sont changées : elle se précipite sur les soldats romains, reprend ses armes, et les centurions parviennent, non sans peine, à s'échapper avec leurs soldats. César fait alors avancer sa cavalerie, qui ne peut soutenir le choc de celle des Gaulois; mais celle-ci, à son tour, est repoussée par un corps de 400 cavaliers germains, que le proconsul tenait en réserve, et elle est obligée de regagner en désordre le gros de l'armée. Noviodunum se rend, et César marche sur Avaricum, la place la plus forte comme la plus grande des Bituriges, persuadé qu'en s'emparant d'elle la cité entière serait réduite.

C'est alors que Vercingetorix, reconnaissant que ses bandes, intrépides mais mal façonnées à la tactique militaire, ne pourraient jamais tenir, même à force supérieure, contre la discipline des légions, entama ce mémorable plan de campagne qui consistait à brûler tous les villages, toutes les habitations et toutes les villes difficiles à défendre qui se trouvaient sur le théâtre de la guerre, et à laisser en rase campagne, par un hiver rigoureux, un ennemi privé de vivres et de fourrages. Il y eut un sentiment d'héroïsme universel dans toute la population que cette mesure allait réduire à la misère. En un seul jour vingt villes du Berri furent brûlées, et l'on en fit autant dans les États voisins. On n'apercevait de tous côtés que le feu et la fumée des incendies et les habitants fuyant à travers les campagnes désolées, pour aller chercher un refuge dans les pays où la guerre n'avait pas encore pénétré.

Nul murmure ne se fit entendre; chacun se consolait en pensant que du malheur commun naîtrait le salut de la patrie. En effet; ce plan, si bien approprié au caractère d'une lutte nationale, aurait réussi sans doute, si les habitants d'Avaricum eussent consenti à suivre l'exemple général. Leurs députés vinrent au camp de Vercingetorix, se jetèrent à ses genoux et le supplièrent pour la conservation de leur ville, « l'ornement, le boulevard du pays; et la plus belle de presque toutes les Gaules. » Le général gaulois céda aux prières de son conseil, ému par les larmes des députés d'Avaricum; car il était dans sa mauvaise fortune d'être entraîné continuellement dans des fautes que son génie avait prévues. Nous avons vu de nos jours la capitale d'un grand empire ne pas hésiter, dans des circonstances toutes semblables, et sa résolution intrépide amener la chute du César des temps modernes.

Le théâtre de la guerre est dès lors porté vers Avaricum; le proconsul y dirige son armée et vient camper devant ses portes. Le général gaulois, qui avait suivi César par des chemins détournés, va placer son camp à seize milles d'Avaricum et probablement sur la route qui conduisait de cette place à Gergovie des Arvernes, qui devenait la position la plus importante de la ligue gauloise, si Avaricum venait à succomber<sup>1</sup>.

La question du passage de César par Gien étant écartée dès le principe, nous n'avons à discuter la position de Noviodunum qu'avec les auteurs qui sont d'accord sur le point de départ d'Orléans et la direction par la Ferté-Saint-Aubin.

Hadrien de Valois a dit peu de chose à l'occasion de Neuvy-sur-Barangeon, sauf que le nom de *Neuvy* lui paraissait un débris de celui de *Noviodunum*, ce qui est une erreur. Il est probable, en outre, qu'il avait égard à sa position sur la ligne directe d'Orléans à Bourges, car il y a un autre Neuvy sur la route de Gien au pays des Boïens, où M. Mangon de la Lande place Noviodunum<sup>2</sup>. L'opinion d'Hadrien de Valois, comme on voit, rentre dans la nôtre; nous n'avons fait qu'y ajouter la découverte des

<sup>1</sup> *Guerre des Gaules*, VII, XII, XIII, XIV, XV, XVI.

<sup>2</sup> *Mélanges d'archéologie*, publiés par S. Bottin, p. 232.



ruines de la ville antique; qui ne se trouvaient pas sur le lieu même où est aujourd'hui le village de Neuvy.

L'opinion de Lancelot qui place Noviodunum à Nouan-le-Fuselier ne peut soutenir l'examen, puisqu'il n'y a point de doute sur l'ancienne circonscription du pays chartrain, déterminée par les limites du diocèse. Lancelot reconnaît lui-même l'exactitude de ce moyen de repère dans le mémoire même où il discute la position de *Noviodunum Biturigum*<sup>1</sup>. Or Noviodunum était en Berri, et Nouan-le-Fuselier a toujours fait partie du diocèse d'Orléans, qui, à l'époque de la conquête, dépendait des Carnutes. Lancelot repoussait l'attribution à Neuvy, « parce que, disait-il, cette localité, située dans les landes de la Sologne, n'avait pu être l'emplacement dont le nom terminé en *dunum* signifie *hauteur, éminence, colline.* » Mais *dunum*, placé à la suite d'un nom de lieu, avait fini par prendre la signification de *ville*, comme dans *Cæsarodunum*, par exemple, situé en plaine autant qu'il est possible de l'être. « Et, en outre, le mot de *Neuivy*, ajoutait-il, vient de *novus vicus*, et non de *Noviodunum*, nom qui se retrouve bien mieux dans celui de *Nouan.* » Mais précisément Nouan est situé de même dans les plaines de la Sologne, sur les bords du Néant, comme Neuvy sur ceux du Barangeon, et nos découvertes aux environs de Neuvy font évanouir les difficultés que présentait Lancelot sur le nom et la position de cette localité.

D'Anville<sup>2</sup>, partageant l'opinion de Lancelot à l'égard de Neuvy, reconnaît l'erreur de celui-ci pour la position de Nouan sur le territoire des Carnutes; mais, séduit par l'affinité de ce nom avec celui de Noviodunum, il place l'oppidum gaulois à un autre Nouan, situé à trois lieues sur la gauche et un peu au delà de Bourges, près de la route d'Autun. Or, si un fait constant résulte du récit de César, c'est que Noviodunum était situé sur la route de Genabum à Avaricum, et César n'avait certainement pas dépassé cette ville quand il se décida à en faire le siège. Mais d'Anville, calculant le temps que dut mettre chaque général à

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VII, p. 643.

<sup>2</sup> *Éclaircissements géographiques*, p. 233 et suiv.

parcourir la distance qui les séparait l'un de l'autre, crût que Neuvy, comme Nouan, se trouvait trop près du point de départ de César, qui aurait dû rencontrer Vercingetorix après la capitulation de Noviodunum et en marchant sur Bourges. « Et puis, ajoute-t-il, comment le général gaulois, qui venait du Bourbonnais, eût-il pu suivre César dans sa marche de Noviodunum à Avaricum ? »

D'abord il ne fallait pas, il nous semble, appliquer le même argument à Nouan-le-Fuselier et à Neuvy, situés à 6 lieues l'un de l'autre, dans la direction d'Orléans à Bourges; ensuite il est impossible de tirer des inductions exactes de l'espace de temps qu'il fallait aux généraux pour parcourir le trajet qui les séparait l'un de l'autre. Le proconsul avait perdu du temps à former, selon l'usage, un camp retranché à sa station près des frontières des Bituriges, un autre devant Noviodunum avant d'en entreprendre l'attaque, et pendant qu'il parlementait avec la garnison. Les Gaulois, traversant un pays ami, ne rencontrèrent point d'obstacles; qui peut savoir d'ailleurs si le général gaulois partit seulement après la nouvelle de la prise de Genabum ou dès qu'il eût connu les désastres qui l'avaient précédée? Cette objection ne me semble donc pas forte. La seconde ne me le paraît guère plus; car, dans notre supposition de la rencontre des deux armées à Neuvy, celle de Vercingetorix pouvait suivre César par des chemins détournés tout aussi bien de Neuvy, à 7 lieues de Bourges, que de Nouan, qui n'en est distant que de 3 lieues. Toute la marche de César se développe et s'explique d'une manière bien plus naturelle en adoptant notre système, et nos recherches sur le terrain même le conduisent à l'état de démonstration.

Nous ne doutons pas que l'on ne doive rencontrer des vestiges d'antiquité à Allogny, le dernier bourg situé sur la voie que nous avons tracée entre Orléans et Bourges. Ce nom offre une grande analogie avec ceux d'*Allonnes*, où se voyaient des colonnes milliaires, sur la voie d'Orléans à Chartres; d'un autre *Allonnes*, près du Mans, où l'on rencontre les restes d'une enceinte romaine et de nombreux débris de constructions antiques; d'*Alauna*, capitale des *Unelli*, près de Valognes, enfin d'*Alaunium*, placé par l'itinéraire



d'Antonin entre Apt et Sisteron. Ce nom est évidemment gaulois. On retrouve encore *Alauna* en Écosse, non loin de Kilsyth; *Alaunus*, rivière du même pays, que l'on croit être celle qui est appelée aujourd'hui *Alen*, etc.

Mais notre tâche est achevée; nous n'irons pas plus loin, malgré l'attrait qu'auraient eu pour nous l'étude des diverses positions militaires qui figurent dans la lutte de Vercingetorix contre César, le récit des événements dont elle fut remplie et le spectacle de la haute catastrophe qui la termine.